

PROJET ÉDUCATIF

2024
2027

École de l'Orée-du-Parc



École primaire
de l'Orée-du-Parc

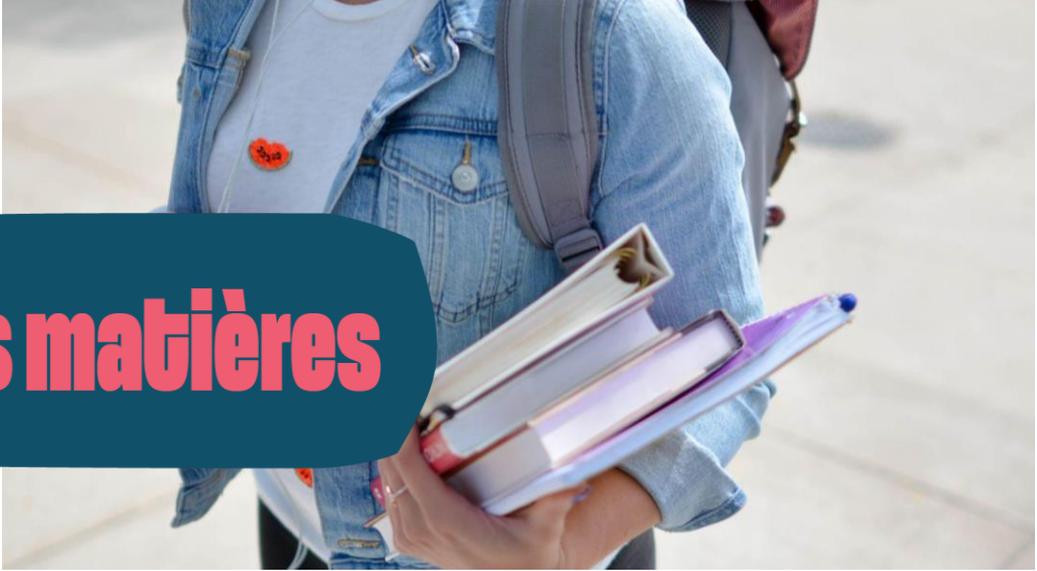


Table des matières

1. Avant-propos
2. Mot de la direction
3. Contexte dans lequel l'établissement évolue
4. Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement
5. Mise en œuvre et suivi du projet éducatif
6. Reddition de compte du projet éducatif



Avant-propos



Tous les jours, des jeunes et des adultes québécois fréquentent les établissements scolaires, convaincus que la formation qu'ils y recevront leur permettra de connaître le succès. Dans notre société de plus en plus complexe, le monde scolaire peut ouvrir la porte à tant de possibilités.

Au Centre de services scolaire Marguerite-Bourgeoys (CSSMB), le taux de diplomation et de qualification figure parmi les meilleurs au Québec, et ce, depuis plusieurs années. Cette réussite n'est pas le fruit du hasard; elle tire sa source dans l'expertise, l'engagement et le professionnalisme d'une équipe vouée à l'éducation et dont l'apport à la société de demain est de repenser la réussite, chaque jour.

Le CSSMB se veut une organisation apprenante, qui développe sans cesse sa capacité à bâtir son futur. C'est une organisation qui sait évoluer, s'adapter et innover dans différents contextes.

Ensemble vers la réussite des élèves

Le tout nouveau Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 du CSSMB prend assise dans le Plan stratégique du ministère de l'Éducation du Québec (MEQ). Fruit d'une vaste démarche collaborative et consultative, pilotée par le Comité d'engagement vers la réussite des élèves (CERÉ), la raison d'être de ce PEVR est de mobiliser toute la communauté éducative du CSSMB afin de renouveler son engagement envers une ambition commune, la réussite des élèves. Ce PEVR s'articule autour de trois grandes orientations phares :

- Viser la réussite de tous les élèves, plus particulièrement celle des élèves en situation de vulnérabilité;
- Favoriser la santé et le bien-être des élèves et des membres du personnel;
- Poursuivre le déploiement des pratiques pédagogiques et managériales efficaces.

Un projet éducatif

Élaboré avec en toile de fond le PEVR 2023-2027 du CSSMB, le projet éducatif de chaque établissement scolaire se doit d'être ancré dans la réalité qui lui est propre. Il reflète les caractéristiques et les besoins des élèves qui fréquentent l'établissement et répond aux attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation.

Véritable levier stratégique, le projet éducatif d'un établissement scolaire permet de définir et de faire connaître, auprès de sa communauté éducative, les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves, jeunes et adultes, en respectant la diversité et en favorisant l'inclusion de ceux-ci.

Résultant d'un consensus, le projet éducatif est également mis en œuvre en collaboration avec la communauté qui gravite autour des élèves : les parents, le personnel scolaire, le conseil d'établissement, les représentants de la communauté et ceux du Centre de services scolaire.

Mot de la direction

C'est avec beaucoup d'enthousiasme et de fierté que j'ai le privilège de vous présenter le tout premier projet éducatif de la nouvelle école primaire Lasalle, désormais connue comme l'École primaire de l'Orée-du-Parc. Ce projet incarne notre vision d'une éducation enrichissante axée sur la découverte de soi et des richesses de l'univers qui nous entoure.

Ce projet est le fruit d'une réflexion profonde et prolongée sur les besoins actuels et futurs de nos élèves, mais aussi sur le désir de l'ensemble des membres du personnel de l'école d'offrir une éducation de qualité dans un environnement riche et stimulant.

Notre projet éducatif, c'est aussi et surtout, l'engagement de l'équipe-école envers ses élèves et sa communauté pour les 4 prochaines années. La promesse de mise en place d'actions concrètes qui permettront d'opérer de réelles améliorations et d'un monitoring fréquents de ces actions afin de s'assurer de leur validité et de leur efficacité.

Consultations menées lors de l'élaboration :

- Consultation auprès des élèves et du personnel sur le portrait du climat scolaire et de la violence dans notre école (QSVER-R, 2022-2023);
- Sondage auprès des élèves de 5^e et de 6^e année (Printemps 2023)
- Consultation du personnel en assemblée générale et via le comité de pilotage du projet éducatif (2022-2023)
- Enquête québécoise due le développement des enfants de la maternelle (2022)
- Consultation du conseil d'établissement (2022-2023, 2023-2024)

Merci



Un immense merci d'abord aux bâtisseurs, le personnel qui était avec nous à l'ouverture de l'établissement en 2019 et qui ont tous, à leur façon contribué à développer le projet éducatif et la couleur de notre toute nouvelle école. Merci plus spécifique aux membres du comité de pilotage du projet éducatif : Catherine Brien, Catherine Myre, Emmanuelle Dion, Frédéric Beaufile, Kassandra Cyrenne, Katarzina Pazdior, Koffi Antoine Nadjombe, Magdaline Saulnier, Marie-Ève Samson, Valérie Langevin, Érika Barolet. Merci à Alexandre Mathieu, directeur adjoint engagé et soucieux. Merci à M. Michel Turcotte et à Mme Stéphanie Lapointe pour l'accompagnement tout au long de l'exercice de rédaction. Un merci tout personnel à M. Hugues Paquette-Trudeau, premier directeur de l'école de l'Orée-du-Parc, qui a offert à cette école toutes les bases nécessaires pour qu'elle puisse grandir en beauté et en qualité.

« La gestion collaborative repose sur le travail d'équipe. « Se concerter, c'est mettre en action, de façon concrète, la collaboration. » Elle vise la recherche de consensus. »

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Marie-Soleil Jacques'.

Marie-Soleil Jacques
Directrice

Contexte dans lequel l'établissement évolue



Environnement externe

L'école de l'Orée-du-Parc est située dans ce qui est appelé à devenir un important pôle éducatif pour l'arrondissement de Lasalle. En effet, notre école fait partie du même quadrilatère géographique que le Cégep André-Laurendeau. S'y retrouve également le Centre intégré de mécanique, de métallurgie et d'électricité (CIMME) du CSSMB et ainsi que la Nouvelle école secondaire Lasalle construite tout récemment. Le regroupement dans un rayon restreint de si nombreux établissements d'enseignement s'avère assez unique et offre des possibilités de collaboration et de partage de ressources infinies. Le grand parc Angrignon étant situé à un jet de pierre de l'école, c'est évidemment lui qui a inspiré le nom de notre école. Il s'agit d'un environnement naturel présentant autant d'écosystèmes que de possibilités d'exploitation pédagogique. Toujours dans une optique de partenariat, la proximité avec le Centre aquatique Michel-Leduc nous permet également d'inscrire dans notre curriculum certaines activités aquatiques.

Environnement interne

Notre clientèle est en constante évolution depuis notre ouverture. Ainsi, en 2019, l'école comptait 385 élèves. Pour l'année scolaire 2024-2025, c'est plus de 500 élèves qui évolueront entre nos murs. Cette rapide augmentation représente d'adaptation considérable pour l'ensemble du personnel scolaire.

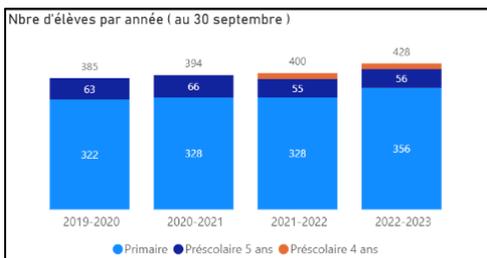
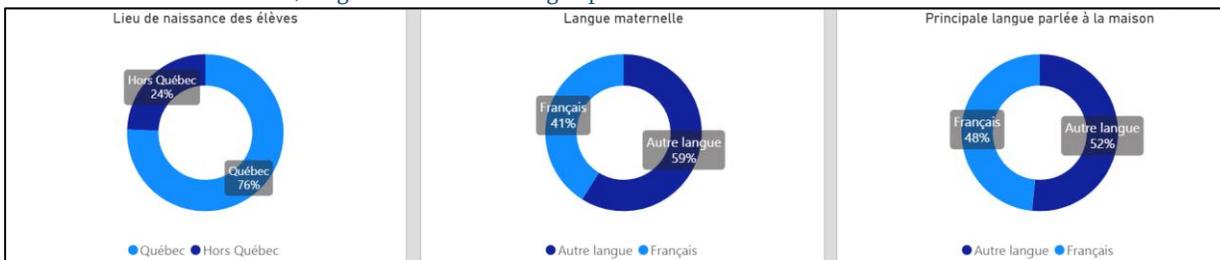


Tableau I : Évolution du nombre d'élèves inscrits au 30 septembre à l'école de l'Orée-du-Parc à travers le temps



Notre clientèle est représentative de la diversité linguistique et culturelle de la réalité montréalaise d'aujourd'hui. Bien que nos élèves soient en grande majorité nés au Québec, 59% d'entre eux ont une autre langue que le français comme langue maternelle. De plus, 52% d'entre eux parlent une autre langue que le français au quotidien dans leur environnement familial.

Tableau II : Lieu de naissance, langue maternelle et langue parlée à la maison des élèves de l'Orée-du-Parc



L'école a également le privilège d'accueillir parmi sa population scolaire les élèves présentant des besoins socioémotionnels et comportementaux (SSEC) provenant d'un large secteur de notre centre de services scolaires ainsi que des classes d'Intégration linguistique, scolaire et sociale (ILSS). Cette population d'élève bénéficie d'un large éventail de services et représente environ 20% de notre effectif scolaire.



Enjeux, orientations, objectifs, indicateurs et cibles propres à l'établissement

Enjeu

Bien-Être à l'école

Orientation

Développer nos habiletés de vivre ensemble

Objectif	Indicateur	Valeur de départ	Cible	
1.1 Amener les élèves à avoir recours à l'adulte pour obtenir du soutien en situation de conflit ou de besoin	Augmentation de 19 % du nombre de signalisation de situation problématique par les élèves	61%	80%	
	Augmentation de 13% du taux de résolution des situations de violence signalées par les élèves	77%	90%	

Enjeu

Bien-Être à l'école

Orientation

Assurer un climat sain, sécuritaire et respectueux entre les individus à l'école

Objectif	Indicateur	Valeur de départ	Cible	
1.1 Diminuer les comportements d'agressivité verbale et physique vécus sur la cour d'école et dans les agoras	Diminution de 20% l'occurrence des comportements d'agressivité verbale et physique sur la cour d'école et dans les agoras.	Cour d'école: 75%	Cour d'école: 55%	
		Agoras: 53%	Agoras: 33%	

Enjeu**Réussite éducative de tous les élèves****Orientation****Développer les compétences linguistiques en français de nos élèves**

Objectif	Indicateur	Valeur de départ	Cible	
1.1 Augmenter le taux de maîtrise de nos élèves en français en soutenant le développement d'un vocabulaire riche et précis chez nos élèves	Taux de maîtrise en français en 3e et 5e année du primaire	3e année: 81% 5e année: 85%	3e année: 86% 5e année: 90%	

Enjeu**Identité propre de notre établissement scolaire****Orientation****Inscrire notre école dans son quartier et dans sa communauté**

Objectif	Indicateur	Cible	
1.1 Développer les liens avec nos partenaires et notre communauté	Augmentation du nombre d'activités récurrentes en partenariat avec les organismes du quartier.	Mettre en place 6 activités récurrentes/année en partenariat avec la communauté et les organismes du quartier	
1.2 Exploiter les ressources de notre bâtisse et de son environnement	Augmentation du nombre d'expériences pédagogiques vécues à l'extérieur de la classe.	Permettre aux élèves de tous les niveaux de vivre 5 expériences pédagogiques différentes/ année hors classe dans nos différents locaux ou dans un rayon de 2 km de l'école (parc Angrignon, CIME, NESL, Cégep, jardins, etc.)	



Mise en œuvre et suivi du projet éducatif

Une fois le projet éducatif adopté, la direction, en collaboration avec son personnel scolaire, devra mettre en œuvre les engagements qui ont été pris dans celui-ci et en assurer le suivi.

Ainsi, annuellement, la direction :

- verra à convenir avec l'équipe-école des moyens qui seront appliqués pour atteindre les objectifs et les cibles établis ;
- fera approuver ceux-ci par le Conseil d'établissement (LIP, article 96.15) ;
- élaborera des outils de suivi de gestion et observera périodiquement la progression des résultats ;
- adaptera, au besoin, les moyens, selon les ressources financières, humaines et les résultats obtenus ;
- poursuivra le travail avec les membres du CÉ et les collaborateurs de son milieu engagés dans la réalisation du projet éducatif ;
- mettra à jour le projet éducatif en tenant compte de nouvelles orientations indiquées par le ministre ou de changements importants dans le contexte de l'école



Reddition de compte du projet éducatif

En conclusion, la direction verra annuellement à faire la reddition de compte du projet éducatif aux membres de sa communauté éducative. Elle le diffusera publiquement et verra à ajuster le plan d'action. Dans une perspective d'amélioration continue, l'évaluation du projet éducatif est une occasion de partager des pratiques innovantes en vue de les intégrer, au quotidien, dans les pratiques pédagogiques, et ce, jusqu'en 2027.